

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.								
Arrivées à	Départs de	Arrivées à						
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. «^m matin.
Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 8 h. 15^m matin.

Cahors, le 19 Décembre.

La réunion des électeurs sénatoriaux de droit a eu lieu, ainsi qu'il avait été annoncé, samedi soir, à huit heures.

Trente-trois conseillers généraux de l'arrondissement avaient répondu à l'invitation de M. le président du Conseil général.

M. Cambres ouvre la séance par quelques mots de remerciement aux électeurs présents, qui ont compris l'importance d'une réunion préparatoire en répondant à son appel. M. le président donne ensuite lecture d'une lettre de M. Teilhard, député du Lot, refusant formellement toute candidature au Sénat. En présence de cette détermination, M. le président fait appel à l'union du parti républicain, au dévouement de tous à la chose publique, et engage les membres qui désirent poser leur candidature à se faire connaître.

M. Fraysse, conseiller général du canton de Lacapelle-Marival, pose la sienne au nom de l'arrondissement de Figeac.

M. Souladié, conseiller d'arrondissement, pose celle de M. de Verninac.

M. Talou pose également sa candidature, au nom de l'arrondissement de Cahors et du département tout entier.

Nous ouvrons ici une parenthèse pour constater et déplorer à la fois cette tendance à se faire le candidat d'un arrondissement. C'est rétrécir, ce nous semble, le mandat de député ou de sénateur, que de se poser en

représentant de clocher et transformer ainsi la politique d'intérêt général en questions étroites de village, de canton ou d'arrondissement. Nous félicitons M. Talou d'avoir vu les choses de plus haut et d'avoir franchement posé sa candidature au nom des grands intérêts du pays.

Ces trois candidatures produites, M. Robert Calmon propose de tenter une dernière démarche auprès de M. Teilhard, pour le décider à revenir sur sa détermination.

On procède au vote sur cette proposition, et par 16 voix contre 7 et 10 abstentions, il est décidé que l'on va de nouveau insister auprès du député de Figeac.

Devant cette décision de la majorité, il ne restait plus aux trois honorables personnalités qui s'étaient spontanément offertes, qu'à retirer leurs candidatures; c'est ce qu'elles ont fait fort dignement.

M. de Verninac demande que si M. Teilhard revient sur une décision que l'on est en droit de croire irrévocable par la lettre dont lecture a été donnée, il soit convoqué à une réunion ultérieure pour formuler et soutenir son programme politique.

L'assemblée décide que cette réunion aura lieu le vendredi, 22 décembre.

Telle est, aussi fidèlement traduite que possible, la physionomie de la réunion privée de samedi. Quelles réflexions suggère-t-elle ? Il est certain que la candidature unique de M. Teilhard aplannerait les difficultés, simplifierait le vote et aboutirait

presque certainement au succès, si le concours énergique de tous lui était assuré.... Mais n'est-il pas à craindre aussi, — en supposant que l'honorable député de Figeac consente à revenir sur son refus, — que de cet esprit d'irrésolution qui se manifesterait ainsi publiquement et ne rehausserait pas précisément le prestige de l'homme politique ?

Peut-on admettre encore que le programme que M. Teilhard est invité à développer vendredi prochain soit du goût de tous; et alors ne retombe-t-on pas dans les divisions résultant des candidatures multiples, avec cette aggravation que les électeurs n'ayant pas le candidat de leur choix peuvent s'abstenir ou céder à des suggestions d'autant plus dangereuses qu'elles ne se produiraient pas au grand jour ?

Pour nous, la solution la plus nette, la plus sûre, la plus loyale est dans le maintien des trois candidatures qui se sont produites samedi dernier; avec la promesse dès aujourd'hui écrite et jurée sur la foi républicaine, que si un deuxième tour devient nécessaire, tous les efforts se reporteront sur celui des trois candidats ayant obtenu plus de suffrages au premier vote.

De cette manière toutes les forces républicaines se mettent en jeu, tandis que par tout autre système une partie de cette énergie est paralysée au grand profit de la réaction; car nous savons ce que valent les promesses platoniques de dévouement et de concours

pour d'autres que soi-même....

La vérité est là, comme aussi le succès de la cause républicaine. Que toute autre raison que nous ne devinons pas, ait poussé l'assemblée à se détourner un peu brutalement des honorables candidatures qu'elle avait invitées à se produire, pour tenter auprès de M. Teilhard une démarche qui paraîtra quelque peu osée après son refus catégorique, peu nous importe.

Nous nous préoccupons avant tout de l'intérêt général. — Nous sommes prêt à soutenir notre thèse, comme la plus pratique et la plus patriotique.

Qu'est ce qui a fait le triomphe des élections sénatoriales de 1879 ? C'est le soin que l'on avait mis à représenter sur la liste les divers éléments du parti républicain.

Nous raisonnerions autrement si quelque personnalité républicaine s'imposait au département tout entier. Malheureusement il n'en est pas ainsi; il faut avoir la franchise de le reconnaître et agir en conséquence.

LOUIS LAYTOU.

— Nous apprenons à l'instant, que M. Teilhard vient de répondre à la dépêche qui lui fut adressée à l'issue de la séance de samedi, qu'il accepte la candidature.

Revue des Journaux

On lit dans Paris :

Le budget extraordinaire a été voté dans la séance de samedi par 466 voix contre 2, sur 468 votants.

il s'arrêta pour écouter ses plaintes et lui porter secours.

L'homme enveloppé d'un manteau dégagea vivement son bras.

Avant que le duc ait pu faire un mouvement, il lui planta un poignard en plein cœur. Le coup était savamment donné.

Celui qui frappait le duc avait une expérience consommée de cette arme dangereuse. Le poignard pénétra profondément dans les chairs; le meurtrier, courbé dans l'attitude de la prière, frappa de bas en haut. Ces blessures sont toujours mortelles.

Le duc resta sans mouvement.

La mort avait été instantanée ! Matteo, le valet de chambre, aux aguets depuis une heure, reconnut le pas de son maître; il descendit aussitôt, ne comprenant pas ce qui pouvait le retenir si longtemps; il prit une lampe; traversant le vestibule, il arriva au grand portail, l'ouvrit et recula d'horreur à la vue du duc étendu par terre, privé de sentiment.

Matteo poussa un cri d'alarme, dont l'écho se répercuta d'une façon lugubre sous ces grandes voûtes.

En un instant toute la maison fut sur pied. On releva le blessé, on le porta sur son lit. Tous croyaient à un évanouissement.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(7) du 19 Décembre 1882.

LES COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

Pendant quelques minutes ses doigts couraient au hasard sur les touches, le corps se balançait, l'œil restait terne. Tout à coup, l'œil s'irradiait; je ne sais quel souffle de génie passait, animant ses traits, le regardait de haut, des torrents d'harmonie sortaient de l'instrument, qu'il possédait en virtuose.

C'était un curieux spectacle que de voir tous ces hommes arrachés à leurs préoccupations multiples, entourant l'artiste, penchés en quelque sorte sur lui, haletants, ivres d'harmonie, vivant pendant des heures d'une vie nouvelle.

Maxime Férudier, un Provençal, un sceptique, disait de lui en riant :

« Celui-là n'est pas un homme, il échappe à l'analyse; c'est le génie de la musique descendu de sa sphère pour essayer d'adoucir nos mœurs. »

VII

Maxime Férudier, un artiste aussi celui-là, un grand artiste. Français d'origine, il avait emporté haut la main le grand prix de Rome, le grand prix de peinture.

Une tête irrégulière, animée par un regard superbe, un regard d'artiste, clair, perçant. Aimant la vie italienne qui allait à sa nature méridionale, il s'établit à Florence.

Le prince le rencontrait souvent au théâtre, dans le monde, dans les musées; ils causaient ensemble.

Séduit par le tour original de son esprit, par son caractère brusque, mais franc, par sa verve endiablée, légèrement rabelaisienne, le prince l'invita à venir au palais Salviati.

Férudier accepta, joyeux; il savait la valeur de César Salviati; tous ceux qui avaient un nom à Florence se disputaient l'honneur de l'approcher; l'artiste se fit bien venir dans ce cercle de raffinés : il devint l'un des intimes des salons du prince, qu'il remplissait de sa puissante personnalité.

Férudier appartenait à l'école réaliste; il peignait ce qu'il voyait, sans le flatter.

Les femmes se séparaient en deux camps bien tranchés lorsqu'il s'agissait de le juger. Celles qui se savaient vraiment belles le portaient aux nues; en revanche, les laides le déclaraient brutal.

En effet, il est si agréable pour des créatures médiocres, qui n'ont pas la beauté en partage, de se voir embellies. C'est une tra-

hison, c'est un épigramme. Qu'importe ! le vulgaire n'y regarda pas de si près.

L'artiste n'en poursuivait pas moins sa route, dédaignant les critiques des petites maîtresses, apprécié à sa juste valeur par les connaisseurs.

VIII

Le prince n'était pas le seul héritier du nom de Salviati; le duc Philippe, son frère, à peu près du même âge que lui, le maria de bonne heure à une femme d'une grande beauté; elle mourut en donnant le jour son premier enfant, une petite fille; on la nomma Béatrice, comme sa mère; elle devait lui ressembler plus tard; son père l'aimait avec passion; il reportait sur sa fille tout l'amour qu'il avait donné à sa femme.

La fillette calmait sa profonde douleur par la grâce, la gentillesse de sa nature, elle semblait comprendre que le bonheur de son père reposait tout entier en elle.

Se suspendant à son cou, elle l'embrassait à pleines lèvres, faisant tressaillir de joie le cœur de cet homme si cruellement frappé.

Béatrice avait un an lors du mariage du prince Salviati.

Les jeunes époux, partis le jour même du mariage, restèrent trois mois absents. Ils étaient de retour depuis quelques jours à peine, lorsqu'un soir, en rentrant à pied du théâtre où il avait passé la soirée avec son frère et sa belle-sœur, le duc Philippe fut accosté par un homme qui paraissait souffrir;

Ce vote signifie que la Chambre est décidée à poursuivre l'exécution des grands travaux publics, mais avec plus de méthode et de mesure.

La discussion du budget extraordinaire est l'une des plus brillantes et la plus fructueuse, incontestablement, qui se soit encore produite dans la Chambre actuelle. Pour la première fois, une majorité imposante, vraiment homogène, s'est manifestée sur une question d'orientation politique.

Le grand débat auquel nous venons d'assister a une portée beaucoup plus considérable que le vote du budget. Si l'on n'a pris aucune résolution ferme sur le régime des chemins de fer, sur le système de construction et d'exploitation des nouvelles lignes, sur les rapports de l'Etat avec les grandes compagnies, toutes ces questions ont été traitées de très haut par les orateurs les plus compétents. Entre MM. Ribot, Wilson, Sadi-Carnot, Raynal, Allain-Targé et les ministres compétents, une entente s'est faite, sauf quelques divergences de détail, et voici les conclusions auxquelles on paraît s'être arrêté :

Les travaux seront continués ; mais au lieu de disperser les chantiers, d'entreprendre tout à la fois, d'amorcer une foule de lignes étrangères les unes aux autres, on s'efforcera de construire un réseau puissant, capable de créer un grand courant d'affaires.

Tous les orateurs se sont prononcés pour un accord avec les grandes compagnies. M. Germain a prouvé, en effet, jusqu'à l'évidence, que les intérêts de l'Etat et ceux des compagnies se confondent souvent.

Au fond, dans l'état actuel de la question, il n'y a en dehors d'une entente avec les compagnies, qu'une solution logique, le rachat de tous les réseaux. Or, personne n'a osé poser cette solution. Il ne reste donc qu'à associer les compagnies à l'exécution du plan Freycinet.

La commission spéciale instituée au ministère des travaux publics s'est inspirée du vœu manifesté de la Chambre. Elle a décidé que l'Etat n'exploiterait pas la totalité des chemins de fer, et que les lignes nouvelles seraient incorporées dans un ou plusieurs grands réseaux.

Le **Journal des Débats** admet que la discussion du budget sur ressources extraordinaires tend à prendre de plus en plus une tournure rassurante.

Le **Soleil** regrette profondément d'être forcé, par la vérité, de dire que la situation du Trésor public est très mauvaise.

Il regrette aussi que personne dans la majorité de gauche n'ait osé réclamer de vastes abattements, de larges entailles dans le budget extraordinaire des travaux publics et le budget laïcisateur de l'instruction publique.

Le **Soleil** à propos du Tonkin, dit que nous pourrions rester dans le statu-quo, car, dit-il, on pouvait se dispenser d'envoyer le commandant Rivière à Hanoi. Mais du moment où il y est, il est indispensable de mettre à sa disposition les forces nécessaires pour qu'il soit prêt à tout événement.

L'**Indépendance Française** demande qu'on se hâte d'envoyer des forces suffisantes en Cochinchine.

La **Vérité** dit que les fautes financières qui ont été commises et qui ont mené à la droite une rentrée parlementaire, un terrain d'opposition et d'attaque, c'est un avertissement pour la majorité.

Le **XIX^e Siècle** pense que si l'expédition du Tonkin n'est pas faite par la France elle se fera au détriment de la France. Ceci, dit-il, est plus digne d'intérêt que l'affaire du commissaire civil.

La **Paix** constate que l'indifférence du public pour les troubles de Montceau-les-Mines, démontre qu'on a compris généralement que le péril social, dont ces troubles étaient disant-on, l'indéniable attestation, n'existe pas.

La **Paix** engage la Chambre à ne pas ériger en principe l'instabilité gouvernementale et à se préoccuper plus des affaires et des questions que des hommes et des pitoyables compétitions de personnes.

Le **Parlement** estime que les conséquences du débat sur le budget extraordinaire pour être lointaines n'en seront pas moins sérieuses, parce que tout le monde a compris que si l'on veut mener à bien l'entreprise des grands travaux publics, il faut en diviser la charge.

Informations

Encore la dynamite

Deux cartouches de dynamite ont fait explosion dimanche soir à Montceau-les-Mines devant une maison occupée par un sieur Martin ayant pour fonction de marquer la quantité de charbon extraite des mines par chaque ouvrier. Il n'y a eu ni morts, ni blessés. Les dégâts matériels se bornent à onze vitres brisées. Ces cartouches avaient été placées à trois mètres de la maison.

Des débris de mèche ont été trouvés à une distance de 24 mètres, en dehors du jardin qui entoure l'habitation, et dans un terrain vague

limitrophe.

On suppose que l'attentat était dirigé, non contre la maison du sieur Martin, mais contre celle d'un brigadier nommé Sanel appelé à déposer comme témoin à charge devant la Cour d'assises de Riom et dont la demeure est voisine de celle de Martin.

La population de Montceau est calme et nullement alarmée.

Paris 15 décembre.

Le bruit court qu'à la suite des dissentiments avec ses collègues sur les questions coloniales, l'amiral Jauréguiberry donnerait sa démission avant la rentrée de janvier.

— La **Gazette de l'Allemagne du Nord** publie une note officielle ainsi conçue :

On ne fait plus en France aucune commande à l'Allemagne.

Le gouvernement allemand a l'intention, en revanche, d'élever les droits d'entrée notamment sur les vins français monseux et sur les articles de Paris.

— On télégraphie de Vienne au **Temps** :

Le gouvernement anglais a l'intention de faire aux puissances des propositions en vue de pourvoir à la sécurité de la navigation du canal de Suez, en la plaçant sous la protection de l'Europe.

Citons une statistique publiée par la Compagnie d'Orléans. En 1881, sur les 17,608,650 voyageurs transportés, il n'y a eu aucun de tué par suite d'accident d'exploitation, mais 5 ont été écrasés : 4 par leur imprudence, 1 par suicide ; 42 voyageurs ont reçu des blessures légères : 7 par accident d'exploitation, 11 se sont blessés en se laissant tomber ou en descendant de trains en marche, 6 en descendant de trains arrêtés, 4 sont tombés dans les gares, 3 ont eu les doigts pris par une portière, 1 a eu le pied pris par une portière. Quelle est la Compagnie, qui pourrait en dire autant ?

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

On nous assure que les élections des députés sénatoriaux auront lieu le 31 décembre.

ACTE DE PROBITÉ.

Le nommé Rogère, Pierre, soldat, de la 1^{re} Compagnie du dépôt, ayant trouvé une boucle d'oreille en or, s'est empressé de la porter au bureau de police où elle a été réclamée par sa légitime propriétaire. On ne saurait trop féliciter ce jeune militaire de son acte de probité.

2^e Une autre boucle d'oreille trouvée par M. Carriol, conducteur des ponts et chaussées à Cahors, rue du portail Alban, a été déposée au bureau de police.

Le gouvernement vient de faire définitivement choix de la ville de Lyon, pour y établir l'École de médecine militaire qui était à Strasbourg avant la guerre.

Nancy et Bordeaux avaient fait des offres séduisantes pour l'établissement de cette école. Elles n'ont pas été acceptées par l'administration de la guerre.

L'INCENDIE DU PUY.

Le Puy, 17 décembre.

Ce matin, vers trois heures, un terrible incendie a éclaté au Puy.

Malgré la promptitude des secours, et le dévouement de toute la population, plusieurs personnes ont péri dans les flammes.

On a retiré déjà dix cadavres. On craint qu'en déblayant les décombres, d'autres cadavres soient découverts.

Une jeune fille, ayant voulu échapper au fléau en sautant par une fenêtre, a été relevée mourante. On l'a immédiatement transportée à l'hôpital.

On écrit de Mezin :

Un vol des plus audacieux et des plus importants vient d'avoir lieu dans la petite commune de Lisse, au préjudice de M^{me} V^e Gambe. Des voleurs se sont introduits dans la mai-

son de cette femme, en passant par les toits ; ils ont ouvert une armoire, dont l'un des tiroirs renfermait, disent les uns, plusieurs milliers de francs ; il en est qui vont jusqu'à dire 40 et 50,000 francs.

M. le maire de Lisse s'est rendu chez la veuve Gambe et lui a demandé à quel chiffre s'élevait la somme qu'elle conservait dans son tiroir. La veuve Gambe n'a pas voulu le dire. S'il faut en croire la rumeur publique, les voleurs ne sont pas étrangers au pays.

Variétés

Notice sur les anciennes Mosaïques

TROUVÉES A CAHORS.

(Fin.)

N^o 8. En 1875, en faisant des fouilles pour la construction de la succursale de la Banque de France, rue du Lycée, en face de l'hôpital général, on a découvert aussi quelques traces d'une autre grande et belle mosaïque que l'on n'a pu découvrir complètement, faute de ressources pécuniaires.

N^o 9. On a découvert au mois de mai 1876 une mosaïque très-simple, composée de cubes noirs et jaunes clairs, en faisant les fouilles de la maison de M. Ficat, architecte, près de la promenade Fénélon.

La même année, dans l'avenue de la gare, lorsqu'on construisait le grand magasin de vins, situé en face de l'embarcadère.

N^o 11. En septembre 1877, on a trouvé une mosaïque en faisant des fouilles pour les canaux d'écoulement des eaux de la nouvelle caserne d'infanterie, sur le terrain d'une pépinière qui a été incorporée au champ de manœuvres actuel. Une partie de cette mosaïque a été transportée au Musée de la ville de Cahors. La partie conservée n'est pas remarquable, car elle se compose uniquement de cubes d'un calcaire blanc ; mais d'après toute probabilité, cela n'était qu'une bordure d'une grande mosaïque qui n'a pas été mise à jour.

N^o 12. On a rencontré, en juin 1878, quelques traces d'une mosaïque également très-simple, dans les fouilles faites pour les fondations de la maison de M. Cayla, négociant, rue **Jean-François Caviole**.

N^o 13. — En janvier 1879, on a découvert une belle mosaïque dans la cave d'une maison appartenant à M. Lavergne, marchand de meubles, impasse **Catone**, près de la rue **Saint-James**. Elle paraît s'étendre sous une maison voisine. Cette mosaïque, assez simple, est composée uniquement de carreaux blancs et noirs ; mais elle est importante pour l'étude de l'ancien Cahors, car elle prouve que les belles maisons gallo-romaines n'étaient pas toutes concentrées dans le quartier de l'ouest dans nous avons parlé plus haut. Son altitude, inférieure de 4 mètres 50 à celle de la place actuelle du Marché, c'est-à-dire au niveau du pavé de l'antique église cathédrale de Cahors, est en outre une preuve importante de l'exhaussement considérable de cette partie basse de la ville qui a été construite sur les alluvions du Lot.

N^o 14. La mosaïque précédente n'est pas la seule connue dans ce quartier de la ville. Vingt ans environ auparavant, M. Larrive, père, négociant et propriétaire d'une maison de la rue la Liberté, assez rapprochée de la cathédrale, mit à découvert, en faisant des fouilles dans son sous-sol, une mosaïque qui semblait former le pavé d'une salle de bains d'une belle maison gallo-romaine. Il ne se trouva malheureusement alors personne pour faire un dessin ou bien une description exacte de cette intéressante trouvaille.

Nous arrivons enfin à la dernière découverte du genre qui nous occupe. Elle n'a eu lieu que dans les premiers jours de février 1881 ; mais elle était en quelque sorte prévue, car les personnes qui s'occupent d'archéologie disaient d'avance que lorsqu'on ferait des fouilles pour les nouvelles constructions du grand séminaire de Cahors, on ne pourrait pas manquer de tomber sur une mosaïque. M. F. A. Calvet, archéologue bien connu dans le pays, en ayant signalé, dès 1840, une qui *décore* (sic) une fosse à fumier de cet établissement. Effectivement, après quarante ans, la mosaïque an-

noncée apparaît dans toute sa beauté et sur une surface considérable, qui accuse une salle de première grandeur dans un bâtiment probablement magnifique. Elle devait paver une bibliothèque ou un musée, car elle est encadrée tout autour d'un espace blanc uniforme d'une largeur de 0 mètre 55, qui semble destiné à soutenir les armoires ou bien les piédestaux des statues. Après, vient une bordure formée par une charmante arabesque noire finement exécutée, qui se déroule avec grâce sur un fond blanc et représente une plante aquatique probablement du genre lotus, que nous avons déjà vu figurer sur la mosaïque du portail de Diane. La partie centrale présente un assemblage de carrés et de losanges qui renferment dans leur milieu des rosaces ou fleurs tricolores rouges, jaunes et noires. La disposition de ces losanges a beaucoup d'analogie avec ceux de la mosaïque décrite au numéro 1. Mais ce genre de décoration, qu'on retrouve aussi dans la belle mosaïque des thermes de la troisième légion d'Auguste, découverte dans les ruines de Lambessa en Algérie, en 1865, était très-général chez les Romains. En revenant à la mosaïque du grand séminaire de Cahors, nous sommes obligés de dire que ce travail si remarquable, à peine mis au jour, fut complètement démoli par la circulation des charrettes lourdement chargées de terre.

Certaines personnes ont vu quelques instants.

Fort heureusement. M. Amédée Gros, d'Alais, architecte des chemins de fer de l'Etat, à Cahors, et membre de la commission de l'Inventaire, a pu relever avec soin toutes les dimensions de cet ouvrage intéressant, de manière à pouvoir en faire un dessin exact.

Il nous reste, en terminant, à jeter avec M. F. Arthur Calvet, l'anathème sur le vandalisme qui règne à Cahors pour tout ce qui concerne l'archéologie et les Beaux-Arts. « Il n'est pas rare ici, dit cet auteur, de voir les plus belles mosaïques démontées, pour faire place à des pieds de tabac, et jetées, brisées, pêle-mêle avec des pavés de marbre, des revêtements, des corniches, des marbres, des fûts et des chapiteaux de colonnes, des briques à rebord, etc., que l'aveugle et rapace défoncement casse, brise, arrache par morceaux, sans songer qu'un enlèvement méthodique aurait des résultats plus productifs sous tous les rapports et plus honorables pour notre époque. »

J. MALINOWSKI.

(Extrait du Bulletin de la 3^e réunion des sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne).

THÉÂTRE DE CAHORS

Nous faisions aujourd'hui compagnie à nos artistes habituels pour nous occuper de ceux qui doivent nous offrir samedi prochain *Tête de Linotte*. Nous en registrerons cependant les beaux succès de caisse obtenus le dimanche par l'exhibition des grands drames du répertoire. Dimanche les *Trois Mousquetaires* avaient fait salle sur comble. En revanche les jeudis sont maigres à faire peur et décidément la comédie enthousiasme moins notre bourgeoisie cadurcienne que les sauts de carpe des clowns du cirque qui vient de partir. Nous verrons si les cascades de *Niniche*, auront plus de succès, jeudi prochain, que *Le fils de Coralie*.

En attendant, parlons de *Tête de Linotte* et de ces distingués interprètes.

Il y a longtemps que l'on n'a encaissé de si belles recettes au Vaudeville. C'est qu'il y a longtemps aussi que le public n'a été convié à une pièce plus amusante, plus spirituelle et, en même temps, plus morale que celle-ci. Ce qui fait son grand succès, c'est qu'elle ne cherche pas dans la basse grivoiserie ; tout le monde, sans exception, peut s'amuser à *Tête de Linotte*, sans crainte d'y rougir. Inutile de raconter le sujet de cette charmante pièce, car chacun voudra la voir et il est probable que le succès n'en sera pas moindre dans notre ville qu'à Paris.

M. Godfrin, directeur de la tournée de *Tête de Linotte*, n'en est plus à son coup d'essai, et la troupe qu'il a su réunir pour nous faire connaître la comédie de Théodore Barrière fait honneur à ses talents d'organisateur.

Le rôle principal, celui de Céleste Champenet,

la *Tête de Linotte*, a été confié à M^{lle} Caron, élève de M. Régner au Conservatoire, qui après avoir passé deux années au théâtre du Parc à Bruxelles et y avoir joué, à côté des grandes comédies, le répertoire gai de Brasseur, en compagnie de ce joyeux comique, est entrée à l'Opéra où elle a repris le rôle de M^{lle} Hélène Petit dans les *Danicheff*, *Mimi* de la *Vie de Bohème* et créé le *Serpent*, un *Ami*, la comédie de J. Amic, et le *Parapluie*, cette jolie fantaisie de d'Hervilly. Dupuis, elle a accompagné Sarah Bernhardt dans toutes ses tournées.

M. Champanet, sera joué par un jeune artiste, M. Albert Carré, qui, depuis six années, appartient au théâtre du Vaudeville. Sorti du Conservatoire avec le prix de Comédie en 1874, M. Carré qui, pendant le cours de ses études, avait été choisi à deux reprises par l'administrateur de la Comédie-Française pour aller jouer sur ce théâtre dans *Marion Delorme*, puis dans *Jean de Thommeray*, d'Emile Augier, M. Carré, dis-je, entra au Vaudeville où l'appelaient un brillant engagement. Il y débuta dans le répertoire d'Arnal : le *Bal du grand monde*, le *Poltron*, les *Malheurs d'un joli garçon*, la *Mansarde du crime*; il créa : le *Premier Tapis*, les *Dominos roses*, le *Club*, *Mariages riches*, la *Villa Blanc-Mignon*, les *Députés en robe de chambre*, les *Grands Enfants*, et, enfin, le *Voyage d'agrément*, dont le succès a été définitivement parmi les bons comiques parisiens. M. Albert Carré, marchant sur les traces de son oncle Michel Carré, est aussi auteur dramatique. Il a fait représenter, entre autres, à l'Athénée, la *Bosse du vol*, qui a eu 205 représentations, et à Bruxelles, l'hiver dernier, un opéra-comique, les *Beignets du Roi*, musique de Bernicat. M. Carré est membre du Comité de l'Association des Artistes dramatiques depuis 1880.

Les rôles de M. et M^{me} Grimoine ont été distribués à deux artistes bien connus, M. Galabert et Mlle Elmire Paurelle.

Galabert a créé au Vaudeville des rôles importants dans les *Faux Bonshommes*, *Triplet*, etc., et, en dernier lieu, au théâtre Clony, dans le *115 de la rue Pigalle* et les *Boussigneul*. Il a fait partie de la tournée de l'*Ami Fritz* et le public de province retrouvera en lui une ancienne et bonne connaissance.

Mlle Elmire Paurelle débuta au Palais-Royal où elle créa un nombre incalculable de rôles, dans les *Jocresses de l'amour*, la *Vie Parisienne*, etc. Elle suivit Brasseur en province et joua à côté de lui dans la *Boîte à Bibi* un rôle dans lequel elle obtint un succès dont on se souvient encore.

M. Howey, qui joue le rôle du Portugais Don Stefano, a appartenu longtemps comme premier comique au théâtre du Caire, puis aux Bouffes-Parisiens, où il joua la *Bonne aux Camélias*, le *Zouave est en bas*; c'est lui aussi qui créa à Paris, l'*Article 7* et *Monsieur*. Il s'est fait connaître en province en jouant, en tournée, le rôle de Coquelin dans les *Fourchambault*.

M. Meillet, rôle de Carpiquet, appartient depuis trois ans au Vaudeville où il a créé un rôle très important dans *Odette* de Sardou, et on sait que Sardou ne confie pas une création au premier venu. Il a repris, également au Vaudeville le rôle de l'amooureux dans un *Voyage d'agrément*. Fils de M. Meillet, le célèbre baryton et de M^{me} Meillet la chanteuse bien connue, M. Meillet a appartenu comme plusieurs de ses camarades de la tournée, au Conservatoire, où il a puisé les principes de la bonne diction et du grand Art.

Les moindres rôles enfin de cette pièce ont été confiés à de véritables artistes; ce n'est qu'à ce prix que l'on arrive à un bon ensemble: aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir dans celui de Cécile, M^{lle} Laville, une meilleure élève de De-launay; dans celui de Justine, M^{me} Albret qui appartient au Vaudeville; et dans celui du trottin, M^{lle} Englebert, qui sort de la Porte-Saint-Martin, de la Gaité, et est actuellement au Vaudeville.

Enfin, M. Godfrin, craignant de ne pas trouver dans tous les théâtres de province le décor double du 2^e acte et l'escalier tournant qui constituent, à Paris, le clou de la pièce, s'est décidé à faire et à emporter avec lui un décor

absolument pareil à celui du Vaudeville. Ce simple détail prouvera mieux que les belles phrases avec quel soin cette tournée de *Tête de Linotte* a été organisée.

Dernières Nouvelles

Pendant que la Chambre discute activement et brillamment la question des chemins de fer au point de vue financier, la commission extraparlamentaire instituée au ministère des travaux publics pour résoudre la question au point de vue technique, procède avec non moins d'activité et il est probable qu'on sera en mesure d'entamer dans le courant de janvier les négociations avec les Compagnies.

Plusieurs points sont déjà acquis; on a établi : 1^o Que l'Etat ne devait pas exploiter la totalité des chemins de fer;

2^o Que les lignes nouvelles devaient être incorporées dans un ou plusieurs grands réseaux.

La semaine prochaine on va examiner le mode de répartition des lignes nouvelles dans les réseaux existants.

Pendant ce temps, le gouvernement travaille à la préparation des cahiers des charges nouveaux qui doivent servir de base aux négociations avec les grandes Compagnies.

Paris 17 décembre.

Nous apprenons que la majorité du conseil des ministres s'est prononcée hier contre la suppression des aumôniers des hôpitaux de Paris.

Il a été décidé que, si le conseil municipal prenait une délibération à ce sujet, elle serait annulée.

Le conseil municipal doit procéder en supprimant le traitement et le logement des aumôniers.

Ces crédits seront rétablis par le gouvernement par cette raison que l'assistance publique est placée par la loi du 10 janvier 1849 sous la dépendance du ministère de l'intérieur.

Le conseil municipal pourrait tout au plus émettre un vœu qui serait illégal comme entaché de politique religieuse.

LE PRINCE KROPOTKINE.

Les dépêches venues de Thonon et annonçant l'arrestation du prince Kropotkine, reposaient sur des renseignements inexacts. Voici la vérité sur cet incident.

Le parquet de Lyon avait ordonné qu'une perquisition fut opérée au domicile du prince, qui avait été prévenu de ce fait, on ne sait à la suite de quelle indiscretion.

Il était à la gare de Thonon, en société de sa femme, et, afin de se soustraire à la mesure dont il devait être l'objet, il se disposait à partir, lorsque les agents l'accostèrent et l'invitèrent à les accompagner jusques chez lui pour assister aux investigations de l'autorité judiciaire.

Le prince et la princesse n'ont fait aucune difficulté d'obtempérer à cette invitation. Après des recherches qui ont duré environ deux heures, ils ont été laissés en liberté.

On voyait, depuis quelques jours, la princesse sortir avec des paquets assez volumineux.

On suppose qu'elle a réussi à mettre en lieu sûr la correspondance et les autres papiers du prince.

Paris, 17 décembre.

M. Duclerc s'est fait, hier, une légère entorse au genou en se levant d'un fauteuil pour recevoir un visiteur. Il a voulu cependant faire une visite à M. Menabrea; la fatigue qui est résultée de cette visite, le forcera à un repos de deux ou trois jours.

L'accident n'a aucune gravité.

Le *Journal des Débats* combat l'argumentation de ceux qui prétendent que la folie pour la France est de vouloir étendre son influence à l'étranger: le Tonkin, la Cochinchine, le Sénégal ne peuvent pas nuire à notre puissance coloniale. D'ailleurs, il y a assez de français en France pour qu'on puisse en envoyer au dehors.

Le procès pour affiliation à une association internationale, qui devait venir devant le tribu-

nal correctionnel le 26 décembre prochain, sera probablement renvoyé au 6 janvier.

La justice a pu mettre la main sur quantité de pièces, correspondances, documents de toute nature, qui mettent en lumière l'organisation internationale qu'on avait tentée, en lui donnant pour centre le chef-lieu du Rhône.

Des poursuites vont être exercées contre M^{me} Paule Minck pour le discours révolutionnaire et provoquant à la guerre civile, qu'elle a prononcé dernièrement à Nevers, dans une réunion publique.

L'ordre a été donné par M. Fallières.

On nous assure qu'à la suite du conseil où le ministre de la marine a jeté au feu le projet de loi relatif au Tonkin, une violente querelle s'est élevée entre lui et M. Hérisson qui prétendait que la République n'avait pas besoin de dépenser son argent à l'étranger.

Paris, 18 décembre.

Un banquet a été offert par M. Victor Hugo aux interprètes du *Roi s'amuse* et à la presse; il y avait 200 convives.

La fête a été très cordiale.

ÉLECTION LÉGISLATIVE.

1^{re} circonscription de Valenciennes (Nord).
MM. Giard, radical (élu)..... 7,028 voix.
Rousseau, opportuniste..... 6,219

ÉLECTION MUNICIPALE DE PARIS.

Quartier du Gros-Caillou.
MM. Dreyfus, radical..... 4,551 voix.
Sauton, bonapartiste..... 1,497
Alasseur, radical..... 736
Il y a ballottage.

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL.

A Nantes.
MM. Martin, radical (élu)..... 1,962 voix.
Merot Depeiré, conservateur... 1,100
A Lille.
MM. Leduc, radical (élu)..... 1,164 voix.
Charles Simon..... 1,102

Bourse de Paris.

Cours du 19 décembre.
Rente 3 p. %..... 79.30
— 3 p. % amortissable..... 80.40
— 4 1/2 p. %..... 108.75
— 5 p. %..... 114.75

BIBLIOGRAPHIE

J. HETZEL et Cie, Editeurs, 18, rue Jacob, Paris.
24 Ouvrages nouveaux (Étrennes 1883)

L'École des Robinsons, par Jules Verne; un volume grand in-8°, illustré de 45 dessins par Benett. — Broché, 5 fr.; toile, 7 fr. (J. Hetzel et Cie).

Dans *L'École des Robinsons*, M. J. Verne semble avoir voulu prémunir ses lecteurs petits et grands, contre l'entraînement irrésistible qui pourrait les pousser à tout quitter, même le devoir, même le bonheur, pour courir, sans but, le monde et les aventures.

Il a mis ici en présence un oncle un peu brusque, mais bienfaisant, et un neveu trop heureux qui a la sottise d'être las de la vie trop douce qui lui est échue.

Cet oncle est un américain archimillionnaire. Il embarque son neveu sur un navire qu'il a fait construire à son intention, et lui souhaite bon voyage!

Rapportez-vous-en à M. Jules Verne pour l'accomplissement de ce souhait ironique de l'oncle. Au moment où tout est perdu pour son neveu passé à l'état de Robinson, dans une île machinée de main de maître par M. Jules Verne, l'oncle arrive et nous donne la clef des épreuves qu'il avait ménagées à l'aventureux jeune homme. La leçon a été rude, elle a profité au voyageur. Vous pouvez être assurés qu'il n'en désire pas une seconde.

Le crayon si inventif et si brillant de M. Benett a eu besoin de toutes ses ressources pour retracer les tribulations qui ont assailli l'infortuné neveu.

Le Rayon-Vert, par Jules Verne; un beau volume grand in-8° illustré de 45 dessins par L. Benett. — Broché, 5 fr.; toile, 7 fr.

Ce serait déflorer cet aimable livre que d'essayer de le raconter. Il n'appartient qu'à M. Verne de bien dire ce qu'est ce fameux *Rayon-Vert*, à la recherche duquel il nous entraîne.

C'est à travers les charmantes et pittoresques îles de l'Ecosse, dans le pays de Walter Scott, les Hébrides, Iona, Staffa, c'est autour et dans la célèbre et poétique grotte de Fingal que se noue et se dénoue ce captivant récit.

Il fallait le talent d'un paysagiste et d'un dessinateur hors ligne comme M. Benett pour rendre avec un égal bonheur les sites variés et les scènes alternativement gaies ou terribles que

l'humour de M. Verne a semés sur notre route.

Le Rayon-Vert restera comme une œuvre à part dans l'œuvre générale de M. Verne et dans notre littérature.

L'École des Robinsons et le *Rayon-Vert*, réunis en un seul volume: broché, 9 fr.; toile 12 fr.; relié, 14 fr.

Étude de M^e Louis BOUSQUET, avoué à Cahors, rue Fénélon n^o 7.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.
DÉCISION DU 30 NOVEMBRE 1882.

EXTRAIT

D'UNE

demande en séparation de biens

En vertu d'une ordonnance de Monsieur le président du Tribunal civil de Cahors, et suivant exploit de M^e Balitrand, huissier à Cahors, en date du seize décembre mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré.

La dame Jeanne Traversat, épouse, sans profession, du sieur Guillaume Garrigou, père, aubergiste, domiciliés tous les deux à Saint-Denis, canton de Catus, admise au bénéfice de l'assistance judiciaire, et ayant M^e L. Bousquet pour avoué,

A formé contre ledit Garrigou, son mari, et Monsieur Lacosse, domicilié à Cahors, syndic de la faillite dudit Garrigou, sa demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié conforme par l'avoué de la demanderesse soussigné.

Cahors, le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Signé: L. BOUSQUET.

Etude de M^e Louis BOUSQUET, avocat-avoué à Cahors, rue Fénélon, n^o 7.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

EXTRAIT

D'UN

Jugement de séparation de corps

Suivant jugement rendu par défaut, par le Tribunal civil de Cahors, le trente août mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré, expédié et signifié.

Entre Jeanne Belot, revendeuse, épouse du sieur Jean Calmon, domiciliée de la ville de Cahors, admise à l'assistance judiciaire par décision du trente juin mil huit cent quatre-vingt-un, demanderesse, ayant pour avoué M^e Bousquet,

Et le sieur Jean Calmon, manoeuvre, domicilié de la ville de Cahors, défendeur, défaillant.

Ladite dame Jeanne Belot a été séparée de corps d'avec son mari et celui-ci a été condamné aux dépens.

Pour extrait dressé par l'avoué de la demanderesse soussigné.

Cahors, le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Signé: L. BOUSQUET.

Etude de M^e Louis BOUSQUET, avocat-avoué à Cahors, rue Fénélon, n^o 7.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

EXTRAIT

D'UN

jugement de séparation de corps

Suivant jugement de défaut rendu par le Tribunal civil de Cahors, le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré, expédié et signifié.

Entre la dame Léontine Guinot, épouse de Joseph Théron, domiciliée de la ville de Cahors, admise à l'assistance judiciaire par décision du dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-un, demanderesse, ayant pour avoué M^e Bousquet,

Et Joseph Théron, terrassier, domicilié de la ville de Cahors, rue du Moulin St-James, défendeur, défaillant.

Ladite dame Léontine Guinot, a été déclarée séparée de corps d'avec son mari et celui-ci a été condamné aux dépens.

Pour extrait certifié par l'avoué de la demanderesse soussigné.

Cahors le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

Signé: L. BOUSQUET.

THÉÂTRE DE CAHORS

Spectacle du jeudi 21 décembre 1882.

NINICHE

Opérette en 3 actes

On commencera par

LA FEMME QUI TROMPE SON MARI

Vaudeville en 1 acte.

A VENDRE DES PLANTS DE VIGNE

(EN PÉPINIÈRE)

Tels que: Plants de Mérau, Auxerrois et autres Plants du pays de première qualité. La première pousse ayant au moins 50 centimètres. S'adresser à M. BELMON (Henri), propriétaire à Lalande, près Belaye (Lot).

Maison de confiance

O. DELORD

Rue de la Liberté, 12 — CAHORS

CHAUSSURES POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

ARTICLES DE LUXE ET DE FANTAISIE

CHAUSSURES DE CHASSE & DE TRAVAIL

PRIX TRÈS MODÉRÉS.



MACHINES A COUDRE
De la Maison BARIQUAND et Fils
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (B. G. D. G.)
Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.
Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

VIGNES AMÉRICAINES

Boutures et racinés de toutes les variétés

Provenant des Propriétés de MM. MIGNONAC et AMADOU

PROPRIÉTAIRES A MONTBAZIN (Hérault)

S'adresser à M. COMBES, propriétaire, allées Fénelon, à Cahors.

COLORATION DES VINS PAR LA TEINTE VÉGÉTALE

GARANTIE INOFFENSIVE ET EXEMPTÉ DE TOUTE MATIÈRE NUISIBLE

- La dose pour 1 barrique de 225 litres. 3 fr. >
La boîte de six doses pour 6 barriques de 225 litres. 16 >
La boîte de 12 doses pour 12 barriques. 30 >

Ce produit donne aux vins trop faibles une belle couleur pourpre, c'est-à-dire la couleur naturelle du vin, ne les trouble pas et aide à la clarification.

Expédition franco port et emballage contre mandat poste avec instruction détaillée ; il est ajoutés, sur la demande du client, la manière sûre et pratique de fabriquer avec les raisins secs le vin et la piquette de ménage.

Adresser toutes demandes à M. COUSTILLAS Jeune, négociant
Place Francheville, Périgueux.

CATALOGUE DE PLANTS AMÉRICAINS

Cultivés à Lamadeleine, près Cahors



DIPLOME de l'Académie Nationale Agricole, Manufacturière et Commerciale.

Adresser les demandes : à M. BRU, prop^s, à Lamadeleine, ou à M. LACASSAGNE, Hôtel du Palais-National, à Cahors (Lot).

CÉPAGES RECOMMANDÉS

Producteurs directs	BOUTURES le 100		RACINÉS le 100	
	2 ^o Choix	1 ^{er} Choix	2 ^o Choix	1 ^{er} Choix
Jacquez	5 ^f	7 ^f	25 ^f	30 ^f
Herbemont	5	7	25	30
Cunningham	4	6	12	19
York's-Madeira	6	8	20	25
PORTE-GREFFE				
Riparia, petit bois	5 ^f	8 ^f	15 ^f	18 ^f
Riparia, gros bois	»	10	»	20
Solonis	5	8	18	20

Nota. — Mes Cépages sont jolis et bien aoutés. Les boutures ont de 45 à 50 centimètres de long. — Je garantis l'authenticité de mes Cépages.
Les personnes qui désireraient le Catalogue explicatif sur les qualités des divers Cépages, peuvent le demander à M. BRU, ou à M. LACASSAGNE.

PRODUITS MÉDAILLÉS A L'EXPOSITION DE 1881



PHARMACIE CENTRALE

DE CAHORS



ESCROUZAILLES PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL.

La Pharmacie Centrale de Cahors, dont les principaux produits ont été médaillés, se recommande à sa nombreuse clientèle par ses préparations essentiellement naturelles et la modicité de ses prix.

Ses Vins de quinquina, médailles, sont spécialement recommandés : préparés avec les meilleurs quinquinas, joints au cacao, ils sont pour les malades affaiblis et convalescents un remède efficace, tonique et reconstituant par excellence. — Spécialités de la Maison. Elixir vermifuge contre les crises provoquées par les vers chez les enfants. — Extrait fluide des 3 quinquinas. — Liqueur de Goudron contre les maladies des voies urinaires et respiratoires. — Sirop pectoral et Pastilles des Chantrés contre les rhumes récents et anciens. — Injection végétale contre les écoulements, guérison assurée. — Eaux de toilette, toniques et hygiéniques. — Dépôt de toutes les Spécialités françaises et étrangères. — Eaux minérales de France et de l'Etranger. — Grand choix de Bandages, Bas à varices et articles d'Allaitement.

AU GASPILLAGE

Le Gaspillage, grand déballage de Lingerie, vient de transférer son Magasin Place du Marché, maison de M^{me} RELHIÉ.

Se fixant définitivement à Cahors, le Gaspillage a reçu une masse de marchandises, parmi lesquelles se trouvent des articles nouveaux, tels que : Gants, Fichus, Manteaux, Foulards, Robans, Velours, etc., etc.

IL DÉFIE TOUTE CONCURRENCE.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINES élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poulmons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC.

MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE CAHORS 1881

Maison Doucède

CAHORS. — Rue de la Liberté.

M. Doucède prévient sa nombreuse clientèle qu'il a reçu un grand assortiment de Draperies, hautes nouveautés d'Elbeuf et Anglaise pour Pantalons, Costumes complets, Pardessus, et un très-beaux choix de Gilets, haute nouveauté pour la saison prochaine.

Comme par le passé tout le soin désirable sera apporté à la confection des Vêtements.

M. Doucède se recommande aussi pour l'Habit noir, Costume de soirée, etc.

SOLIDITÉ, ÉLÉGANCE ET PRIX TRÈS-MODÉRÉS

DEMANDE DE REPRÉSENTANTS

Une Manufacture d'Engrais, 16 ans d'existence, demande de suite des représentants sérieux visitant la culture, pour la vente de ses Phospho Guano et Superphosphates et engrais de toutes sortes. Bonne remise payée immédiatement.
S'adresser L. SALLES, 64, rue de Saintonge, Paris.

AVIS TRÈS-UTILE

Guérison des maladies de toutes sortes, par le traitement du Docteur DEKE. Il sera répondu immédiatement à tous ceux qui enverront un timbre de 0.15 c. à M. CHOLET, Directeur de la Pharmacie des Deux-Mondes 12, Quai de la Guillotière à Lyon.

PLUS d'ÉVRAILLES ni MIGRAINES
GUÉRISON INSTANTANÉE & GARANTIE DES MAUX DE TÊTE et MAUX DE DENTS par l'Huile Chinoise de MATHIEU, 69, boulevard de Strasbourg, PARIS. Prix du flacon avec matière de s'en servir (franco) contre 1 fr. 25 en mandat ou timbres-poste (marque déposée). Exiger sur chaque flacon la Signature MATHIEU.

HERNIÉS
Descentes, Chutes de Matrices
GUÉRISON CERTAINES ET RADICALE
MÉTODE MIGNAL-SIMON
Médecin-Hermaié aux Herbières (Vendée)
NOTICE GRATIS & FRANCO - Affranchir

GUÉRISON CERTAINE
des Plaies aux jambes, ulcères variqueux de toutes natures, d'un à 20 et même de 30 ans compliqués ou non d'éczéma. S'adresser à M. MOSSOT, médecin à BUSY-en-OHÉ (Congo) Envoi du Prospectus gratis.

AGRAFES pour Coiffeurs et Tailleurs
Économiques sur le nouvel HÔTEL DE VILLE, PARIS
Écrire à M. GILBERT, 19, Boulevard de Strasbourg, Paris

FOURGEAU
Par la POMME GALEPEAU
GUÉRISON CERTAINE
AUX PIEDS & AUX MAINS
M. MATHIEU, 78, St-Martin, Paris

COUS AUX PIEDS
Offre gratuite par personne sans quitter son domicile.
MATHIEU, 78, St-Martin, Paris

UN JOURNAL POUR RIEN

Les Récréations utiles, revue de tous les travaux et passe-temps agréables et fructueux, ne se contentent pas d'augmenter les ressources et de procurer des moments heureux à chaque famille; elles offrent des primes extraordinaires et sans précédents :

- 1^o Un abonnement *gratuit* à une des meilleures revues bi-mensuelles : *Les Soirées du Village et du Château*;
 - 2^o Des primes variées en tous genres : *Articles de ménage, Photographie, Physique, Chimie, Graines de fleurs, Machines pour découper le bois, Epicerie, etc., etc.*
 - 3^o Des représentants du journal sont à Paris et à Marseille à la disposition des abonnés pour leurs achats.
- On s'abonne en envoyant 3 fr. au bureau du JOURNAL DU LOT, chargé de recevoir les abonnements. Édition spéciale pour les membres du Clergé.
(Décoré et architecture religieuse).

PLUS DE MAUX DE DENTS!
par l'emploi de
L'ÉLIXIR DENTIFRICE
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de L'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
2 Médailles d'Or, Bruxelles 1850, les plus hautes récompenses
Docteur MAÇON, Rue de Valenciennes, 125, Paris
PAR LA PHARMACIE
DE LA RUE BOISSIÈRE, 2, PARIS
INVENTÉ EN 1873
N^o fondé en 1807
Pharmacie à Cahors, chez M. BEL, tout honne, n^o 2
L'agent général à SEGUIN, 2, rue Haute-Maison, Paris
Se trouve à Cahors, chez M. BEL, tout honne, n^o 2

DES SUCCÈS
DE 20 ANS
DE ZÉNOBIE
ultra
LA COULEUR
DES CHEVEUX
non
SEULE PARFAITE
POUR RÉTABLIR
ce qui n'est pas un médicament, mais une Lotion bienfaisante qui entraîne et fortifie la chevelure et la recolorant.
SEGUIN, 2, rue Haute-Maison, Paris
Se trouve à Cahors, chez Brel, pharmacien, boulevard Nord; Dides aîné, boulevard Sud.

MÉDAILLE D'OR 1860
Facon d'essai 21.
Plus de Chevaux couronnés!
Guérison radicale et réapparition du poil de la même couleur par le
TOPIQUE PORTUGAIS DE C. ROUXEL
CAILLAT-ALMIN, 75, rue Vieille-du-Temple.
Soleil propriétaire, par adjudication du 21 juillet 1877.
Exiger le timbre humide de l'État et la signature CAILLAT-ALMIN.
Dépôt dans toutes les Pharmacies
5 fr. grand flacon avantage réel.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CAHORS DU LOT

En vente chez tous les libraires.

En vente au bureau du Journal.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.